



**SYNDICAT CGT de POINT P MBM**  
19 place St Sernin 31070 TOULOUSE Cedex 7  
Courriel : [contact@cgtpointpmbm.fr](mailto:contact@cgtpointpmbm.fr)

Sites : [www.cgtpointpmbm.fr](http://www.cgtpointpmbm.fr) et [cgstgobainbatiment.blogspot.fr](http://cgstgobainbatiment.blogspot.fr)  
Emma 06 08 82 67 58 – Valérie 06 50 54 78 37 – Yannick 06 73 35 80 57

## BILAN D'ACTIVITE DE VOTRE CE ACTUEL

**Dans quelques jours, votre CE prendra fin. C'est le moment de faire un point sur ses activités et son fonctionnement. Ensuite, place au nouveau CSE qui sera le reflet de vos voix.**

### Les subventions attribuées au CE (demain au CSE) et leur gestion.

- Pour son fonctionnement et ses Attributions Economiques et Professionnelles, le budget du CE est fixé par la loi à 0,2% de la masse salariale.

Ce budget de **58 237,28€ en 2018** permet aux élu(e)s de disposer d'une véritable autonomie pour gérer le CE et travailler efficacement sur les dossiers. Les principaux postes sont les frais de personnel embauché par le CE (Christelle), les outils matériels et administratifs dont le site internet du CE, la documentation, les frais de communication envers les salariés de l'entreprise, la formation des élus du CE, les honoraires d'experts (comptables, avocats, ...), les frais de déplacement des élus en mission...

- Le budget Activités Sociales et Culturelles : 0,7% de la masse salariale.

Avec ce budget, **203 830,47€ en 2018 pour environ 1000 salarié(e)s**, le CE vous offre des chèques vacances (100€, 80€ ou 60€ selon tranche de salaire), un chèque culture ou coupon sport de 20€, des bons d'achat ou un colis gastronomique pour Noël (adultes 100€ et enfants 30€), des places de cinéma à 5€. Il met également à votre disposition des locations de vacances (mobil home du CE à St Jean de Luz et de multiples séjours grâce à des partenaires).

### *Situation des comptes bancaires du Comité d'Entreprise au 31 décembre 2014*

#### Budget activités sociales et culturelles

Compte courant : 5 829,62€  
Livret : 15 252,92€  
Compte à terme : 140 000,00€

**Total ASC : 161 082,54€**

#### Budget fonctionnement /AEP

Compte courant : 3 187,61€  
Livret : 30 110,83€  
Compte à terme : 180 000,00€  
Compte titres : 100 000,00€

**Total Fonctionnement : 313 298,44€**

### *Situation des comptes bancaires du Comité d'Entreprise au 31 décembre 2018*

#### Budget activités sociales et culturelles

Compte courant : 37 040,39€  
Livret : 60 744,23€

**Total ASC : 97 784,62€**

#### Budget fonctionnement /AEP

Compte courant : 3 273,17€  
Livret : 180 314,42€

**Total Fonctionnement : 183 587,59€**

# L'activité et les résultats de votre CE depuis 2014

## Activités Sociales et Culturelles pour vous et votre famille.

Au fil des ans, le CE a développé et élargi l'offre des activités et prestations que nous vous proposons et certaines ont été revalorisées :

- **Le montant du cadeau de Noël adultes (chèque Cadhoc ou colis) est passé en 2017 à 100€.**
- **Le montant des chèques vacances a été différencié selon les tranches de salaires avec 100€ (au lieu de 70€) pour les plus bas salaires.** Précisons au passage que cette décision a fait suite aux observations de l'URSSAF sur le critère de la Catégorie Socio Professionnelle, critère discutable voire discriminatoire.
- **Mise en place du coupon sport à 20€,** pour avoir le choix entre sport ou culture.
- **Billetterie parc d'attractions** en 2017.

En 2018, nous avons fait le choix de puiser dans les réserves ASC issues de la vente des appartements des Angles et de la maison de Barcarès, pour vous offrir de façon exceptionnelle **une carte Intersport d'une valeur de 75€.** Cela a représenté 45% de nos réserves.

Grâce à la mise en place du **site internet « couleur CE »,** vous avez également accès à un large éventail **d'avantages loisirs à prix CE.**

**D'autres projets pourraient voir le jour si l'entreprise acceptait de revaloriser la subvention versée au CE.**

## Fonctionnement / Attributions Economiques et Professionnelles du CE

Depuis 2010, le fonctionnement du CE est plus efficace et autonome avec notamment l'embauche d'une assistante (Marie-Morgane puis Christelle depuis janvier 2017).

Afin que vous puissiez bénéficier d'une partie des réserves du budget fonctionnement, dans le respect des règles d'utilisation de ce budget, nous vous avons offert en 2017 et 2018 des objets de communication (agenda, conférencier, clé USB, calculette, bloc note, calendrier, porte carte, sacoche).

**Les représentants CGT argumentent et agissent pour développer et améliorer les actions et prestations du CE mais aussi pour faire progresser les conditions salariales et sociales du personnel et contrer les reculs sociaux voulus par la direction comme par exemple la pétition contre le travail les jours fériés.**

Le CE a géré au mieux le budget qui lui est alloué et qui n'est pas extensible.

Avant le passage au CSE, il est possible de décider des transferts entre les budgets du CE.

**Après discussion en commission, la majorité du CE avait prévu de verser la moitié des réserves fonctionnement, soit 90 000€ pour faire évoluer de façon équilibrée les prestations dont vous êtes les destinataires.**

Lors du CE de février, les élus CFTC (majoritaires ce jour-là) ont décidé de transférer sur un compte de réserves ASC la somme de 170 000€ sur les 180 000€ de réserves fonctionnement.

**Si elle est confirmée, cette décision, au-delà d'un simple aspect électoraliste, ampute sérieusement les capacités futures du CSE.**

**Sans gaspiller les dotations qui nous sont octroyés mais également sans renier notre rôle et nos missions, les membres CGT et FO du CE ont estimé qu'il fallait laisser 90 000€ de réserves pour le fonctionnement, d'autant que les élu(e)s au CSE seront plus nombreux avec des missions accrues.**

« Pas de fausses promesses » écrit à nouveau la CFTC !

En admettant que le budget ASC « récupère » 170 000€ du budget fonctionnement et si la CFTC met en place tout son « programme » pour 1000 salariés, voici une estimation de ce que ça représente, en plus du maintien des avantages actuels par le CSE :

- Carte Décathlon et intersport à 100€. **En 2018, vous avez bénéficié d'une carte à 75€ qu'intersport à facturé 60€ au CE grâce à une remise de 20% négociée par François le trésorier. La carte à 100€ pourrait coûter 80€ au CSE soit pour 1000 salariés = 80 000€.**
- Noël adultes à 110€. **+ 10€ par rapport au montant actuel x 1000 salariés = 10 000€.**
- Chèques vacances + 10€. **Est-ce pour tous les salariés ? Si oui, 10€ x 1000 = 10 000€.**
- Noël enfants jusqu'à 14 ans. **En novembre 2018, notre fichier CE comptait 522 enfants de moins de 12 ans. Combien y aura-t-il d'enfants/ados en plus ? Mesure à évaluer.**
- Abondement vacances et visites capitales Européennes. **Le CE a préféré augmenter la valeur des chèques vacances pour tous les non-cadres plutôt que de maintenir un abondement (environ 10 000€ par an précédemment) sur les vacances d'un petit nombre de familles. En 2012, le CE a financé à hauteur de 300€ un weekend dans les capitales Européennes. 22 salariés dont 9 cadres en ont bénéficié pour 6503€.**

**ET QUAND IL N'Y AURA PLUS DE RESERVES, QUE FERONS-NOUS POUR VOUS ?**

**La CGT continuera à revendiquer et à agir pour que la direction accepte d'augmenter le budget ASC. Il n'y a pas d'autres alternatives durables pour développer des activités et prestations sociales, culturelles et de loisirs, de qualité et qui répondent à vos attentes.**

## Qui gère et met en œuvre ?

Lors des réunions de commission, les membres débattent de l'activité du CE et de sa gestion, font des propositions, choisissent de mettre en place telle ou telle activité ...

Ensuite, les choix envisagés sont validés par un vote majoritaires des élu(e)s en réunion de CE. Nous ne ferons pas ici l'inventaire de qui a proposé quoi. Tous les syndicats participent. Chacun(e) apporte ses idées, ses suggestions et le CE vote en séance.

**Ensuite, la mise en œuvre des décisions repose sur la secrétaire et le trésorier...**

... Sans oublier Christelle, notre assistante, dont la qualité de travail est unanimement appréciée. Elle est le lien entre vous et le CE et votre interlocutrice privilégiée sur les ASC.

**Emma DEMENITROUX en tant que secrétaire, est l'interlocutrice principale de l'employeur. Elle établit l'ordre du jour des réunions du CE avec le président du CE (DRH).**

**Avec Christelle, elle finalise le PV des réunions du CE et le diffuse aux personnes concernées dont les salariés.**

**La secrétaire est la première animatrice du CE et la représentante auprès de toutes personnes et organismes ayant une relation avec le CE et prioritairement avec VOUS.**

**Elle gère les affaires du CE, a mis en place le site internet, conçoit et rédige la plupart des plaquettes et le journal du CE, accomplit les démarches et formalités nécessaires, signe des contrats dans le cadre des mandats donnés par le CE ...**

**Le trésorier (Francois BRAVO de juin 2017 à janvier 2019) est chargé de la tenue des comptes du CE, établissement des budgets, règlement des dépenses ...etc, en lien avec le comptable.**

**Voilà ce qu'est et ce que fait le CE et ce que pourra faire demain le CSE, en fonction des choix éclairés et lucides que vous ferez en votant.**

**Plus il y aura de votants, plus grande sera la légitimité de vos représentants du personnel.**

# ELECTION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE 2019

**Du 5 avril à partir de 7h au 8 avril 16h.**

## COMMENT VOTER POUR LA LISTE ET LES CANDIDATS CGT.

Vous avez dû recevoir ces jours ci, à votre domicile, une enveloppe pour l'élection du CSE contenant un courrier sur les modalités de vote et vos codes d'accès (identifiant et code confidentiel).

Cette enveloppe devait aussi contenir les professions de foi des candidats. Ce n'est pas le cas. C'est le logo MBM / ELECTION PROFESSIONNELLE qui devait être porté sur le courrier et pas seulement POINT.P.

Si vous n'avez pas reçu vos identifiants et mots de passe, contactez vos représentants CGT et/ou le 0800 130 113 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00.

**Vous pourrez voter du vendredi 5 avril à 7h jusqu'au lundi 8 avril à 16h, depuis n'importe quel ordinateur (personnel, professionnel) ou de votre smartphone via le site : [www.jevoteenligne.fr/pointp](http://www.jevoteenligne.fr/pointp)**

Vous ne pouvez voter que pour les candidats appartenant à la CSP (Catégorie Socio-Professionnelle) à laquelle vous appartenez. Par exemple, un(e) Employée/Ouvrier(e) ne pourra voter que pour des candidats Employée(e)s/Ouvrier(es).

Sur le site du vote, il vous faudra renseigner votre identifiant et date de naissance. Vous pourrez consulter la profession de foi de la liste CGT en cliquant dessus.

**VOUS AUREZ 2 VOTES A REALISER : UN pour les TITULAIRES et UN pour les SUPPLEANTS.**

Pour voter CGT, il vous faudra cliquer dans le carré  de « LISTE CGT ». Cela fera apparaître la liste des candidats. Par défaut, les cases des noms des candidats CGT sont cochées.

ATTENTION : si vous cliquez sur le nom d'un candidat, vous le décochez. Cela revient à le rayer.

**Le plus simple, sauf volonté de votre part de raturer des noms, est de valider la liste entière.**

Après avoir fait votre choix, il vous faudra renseigner votre code confidentiel qui vous a été envoyé, puis cliquer sur « VOTER ».

**Il vous restera alors à voter pour les SUPPLÉANTS, comme pour les titulaires.**

A la fin de votre vote, vous pourrez télécharger un récapitulatif en cliquant sur « accusés de réception ». Vous pourrez alors vous déconnecter en cliquant sur « Deconnexion ».

**Une fois que vous aurez validé votre vote, il vous sera impossible de le modifier.**

---

Le syndicat CGT de la MBM n'a pas les moyens de vous offrir agenda, stylo, porte cartes ou repas. Les cotisations des syndiqués servent à financer l'activité de notre syndicat, tracts, frais postaux, certains déplacements pour venir vous voir, éventuelles actions en justice ...

**Face à un MEDEF et des directions qui veulent imposer la régression sociale et flexibiliser, chaque bulletin de vote doit compter, notamment pour se munir d'un droit d'opposition efficace et d'un outil supplémentaire pour peser dans les négociations.**

**Et pour cela, vous pouvez faire confiance aux candidats de la CGT.**

Pour le syndicat CGT, Emma DEMENITROUX,  
élue CE et DP et déléguée syndicale, mars 2019